Un événement du ministère de la Culture

Journées européennes du patrimoine

20—21 sept. 2025

Le château des comtes d'Armagnac

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 22 août 2016

C'est au milieu du XIV^{ème} siècle que Lectoure entre dans la mouvance des comtes d'Armagnac. Leurs possessions se situent au sud de la Garonne, en Rouergue et en Auvergne, mais c'est à Lectoure qu'ils installent leur château-résidence, à l'extrémité ouest de l'éperon, sur les vestiges d'un château préexistant. Lors des guerres franco-anglaises, les Armagnacs prennent le parti du Roi de France mais Jean IV et Jean V ont une politique moins claire et leurs possessions sont si grandes qu'elles inquiètent les Rois de France. L'excommunication de Jean V pour relation incestueuse avec sa sœur donne l'occasion à Louis XI de faire le siège de la ville de 1472 à 1473. A cette occasion, le château subit d'importantes destructions puis il est ensuite réparé et aménagé jusqu'au XVII^{ème} siècle par le pouvoir royal. Entre 1583 et 1590, le château est séparé de la Ville par un imposant double bastion et un plus petit bastion est construit au nord. La plus ancienne représentation connue, datant des années 1630, fait état d'une aile sud et d'une entrée à l'est protégée par deux tours rondes, disparues aujourd'hui. Une partie du château sert de prison.

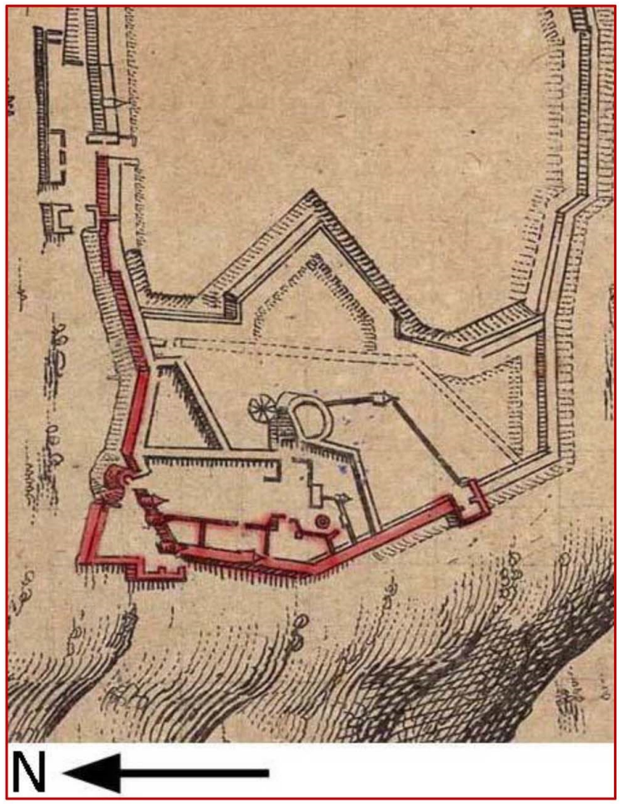

Situation des vestiges sur un détail du plan de Tassin, années 1630
(Archives municipales de Lectoure)

Vue nord : la cour séparant le château et l'hôpital

Prost Gaëlle © Ville de Lectoure, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

VILLE DE LECTOURE GERS

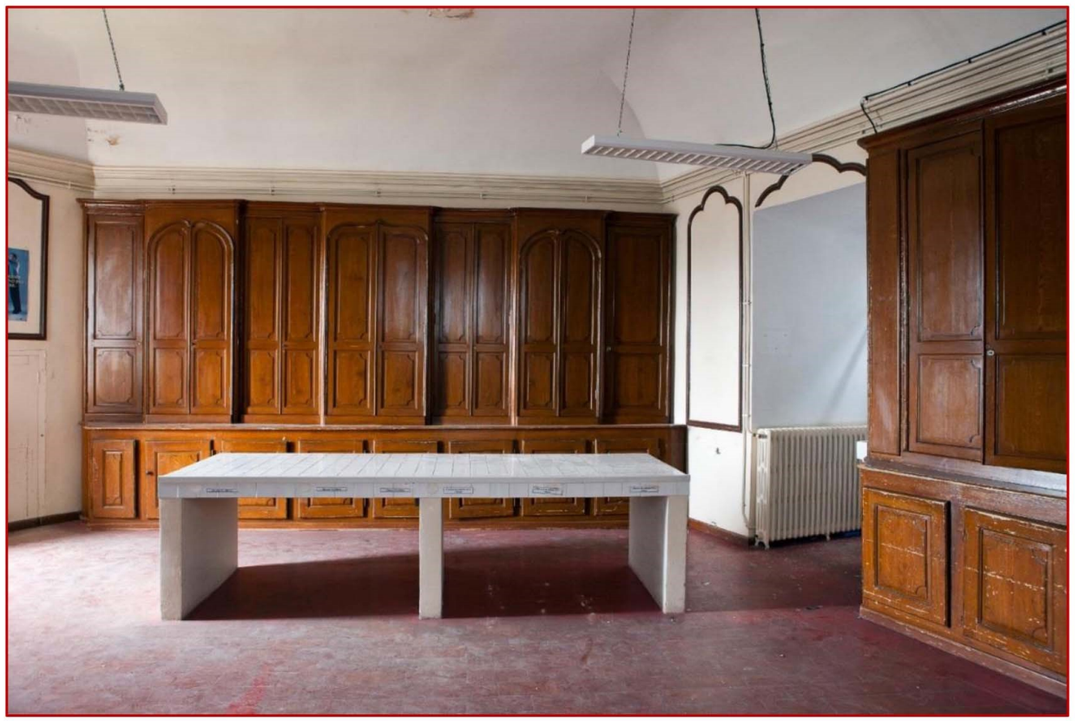

La pharmacie de l’hôpital située au deuxième étage du château

Le four de la boulangerie de l’hôpital aménagé dans une cheminée du premier étage du château

En 1632, le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, filleul d'Henri IV, s'étant rebellé contre Richelieu, est fait prisonnier le 1er septembre à Castelnaudary puis il est incarcéré au château de Lectoure. Il tentera de s'échapper, mais, vite repris, il est conduit à Toulouse où il est exécuté pour crime de lèse-majesté.

Après que Louis XV lui ait fait don du "vieux château" de Lectoure, l'évêque Claude François de Narbonne-Pelet fait construire un grand hôpital de plan en "U" à l'emplacement des vestiges, de 1758 à 1766. Le niveau du sol est élevé, on réutilise le grand puits situé dans la cour et seule l'extrémité ouest du château est conservée et utilisée. C'est là que sont implantés la pharmacie, la boulangerie, les greniers à blé et à foin, les étables et les bûchers de l'hôpital. Et c'est cette aile qui est parvenue jusqu'à nous. L'effondrement du bastion nord du château survient au cours du XIXème siècle, après 1824, puisqu’il est encore représenté sur le cadastre ancien.

Carte postale du début du XXème siècle (Archives municipales de Lectoure)

Le premier niveau du château n'est accessible qu'au sud, grâce à la construction d'un escalier dans le remblai XVIII^{ème}. Le troisième étage, à l'élévation incomplète, est couvert par la toiture actuelle. Il est accessible par un étroit escalier en vis, situé dans un angle de la maçonnerie. Le milieu de l'aile conservée est occupé par deux salles jumelles voûtées en plein cintre, perpendiculaires à celle de la salle sud. Chacune de ces deux salles est éclairée à l'ouest par une fenêtre haute en plein cintre et par une croisée transformée en porte, à l'est. L'élévation ouest de chaque salle comporte deux canonnières. Ces deux voûtes supportent la grande salle du deuxième étage, probable salle d'apparat. Une tour octogonale demi hors-œuvre, épaulée par un massif contrefort, renfermant un large escalier en vis, est construite dans l'élévation est. Sa forme et son décor sculpté de losanges, de cabochons et de colonnes cannelées révèlent le XVI^{ème} siècle. Au deuxième étage, l'escalier mène à une ancienne grande salle ayant conservé les piédroits d'une cheminée monumentale.

Premier étage : la salle voutée nord

Premier étage : une canonnière de la salle voutée sud

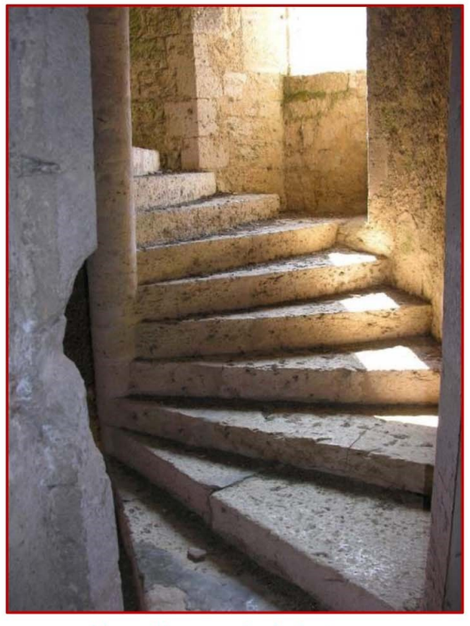

L'escalier en vis de la tour

Le bastion nord :

Sa restauration et l'aménagement d'un belvédère au sommet constituent la troisième tranche de restauration des remparts de la Ville. Le chantier a l'avantage de consolider l'assise rocheuse du château avec des pieux qui vont s'ancrer dans la roche stable entre 10 et 12 mètres de profondeur. Le bastion en lui-même s'élève à plus de 13 mètres. Huit canonnières du pan ouest ont été replacées au sommet de la construction.

Les travaux se terminent en juin 2014 par la pose d'un escalier en métal permettant de faire la liaison entre le belvédère et les allées Montmorency à travers le moineau. Le bastion est **inauguré le 27 octobre 2015** en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine et de TOTAL.

<u>Le Financement :</u>
Etat : 387 890 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles : 16 765 €
Conseil Régional Occitanie - Pyrénées-Méditerranée : 123 910 €
Conseil Départemental du Gers : 54 567 €
Syndicat Départemental d'Énergie du Gers : 8 890 €
Communauté de Commune de la Lomagne Gersoise : 204 598 €
Fondation du Patrimoine : 114 572 €
Fondation TOTAL : 100 000 €
Commune : 219 210 €

Le panneau d'interprétation de l'Hôpital est à retrouver sur le Cours d'Armagnac